

Flash Info Emploi

La lettre de la DGEFP sur l'actualité des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle

Agenda

10 novembre 2020 **REPORTÉE au 20/11**

Audioconférence « Plan jeunes »

12-13 novembre 2020

Séminaire des Di(r)eccte en distanciel

13 novembre 2020

Audioconférence « Formation professionnelle »

13 novembre 2020

Audioconférence « Activité partielle / APLD »

18-19 novembre 2020

Séminaire des RP3E en distanciel

Rappel des messages pour action demandant un retour

📌 FDI / FATEA : remontées projets déposés axe 2 – message du 2 novembre 2020

Il est demandé aux Di(r)eccte de transmettre le tableau récapitulatif faisant état du nombre total de demandes déposées et des montants financiers globaux FDI et FATEA demandés, **pour le lundi 9 novembre 2020 à 12h**, ainsi que le recensement des projets d'envergure supra-régionale pour le 9 novembre également.

Contacts : marie-laure.vincent@emploi.gouv.fr; mip@emploi.gouv.fr - Sous-direction des parcours d'accès à l'emploi - Mission de l'insertion professionnelle et isabelle.rouberol@emploi.gouv.fr; pascal.jean-charles@emploi.gouv.fr - Sous-direction des parcours d'accès à l'emploi - Mission de l'emploi des travailleurs handicapés

📌 Questionnaire en vue du prochain COPIL recrutement dans l'intérim de TH – message du 21 octobre 2020

Afin d'alimenter le comité de pilotage national de la convention qui vise à favoriser le recrutement et l'insertion des personnes handicapées dans le secteur du travail temporaire, prévu le 24 novembre prochain, les correspondants PRITH des Di(r)eccte sont invités à répondre puis à transmettre le questionnaire **avant le 13 novembre 2020**.

Contacts : isabelle.rouberol@emploi.gouv.fr et catherine.genin@emploi.gouv.fr - Sous-direction des parcours d'accès à l'emploi - Mission de l'emploi des travailleurs handicapés

PARCOURS D'ACCES A L'EMPLOI

Publication de l'avenant à la convention entre les maisons départementales des personnes handicapées et le service public de l'emploi

Les conventions signées au niveau départemental entre les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), Pôle emploi, Cap emploi et les missions locales sont arrivées pour beaucoup d'entre elles à leur terme le 31 décembre 2019.

Compte tenu de la concertation sur la rénovation de l'offre de services à l'attention des employeurs et des travailleurs handicapés, il avait été décidé alors de prolonger ces

conventions par avenant, afin de poursuivre les engagements de la convention actuelle et d'y inclure, les nouveaux enjeux.

La période actuelle est marquée par un contexte d'évolution significative de l'offre de services du réseau des Cap emploi et de Pôle emploi, et des missions locales en direction des personnes handicapées, des travaux sur le rôle et les missions des MDPH ainsi que la réforme de l'organisation territoriale de l'État. Dans l'attente d'un nouveau modèle de convention qui pourra être élaboré une fois toutes ces réformes stabilisées, il est proposé un nouvel avenant couvrant l'année 2021, sur la base du modèle transmis l'an dernier.

Ce document actualise les visas et inclut une référence dans le préambule aux missions locales, qui peuvent également être signataires de cette convention. Elle mentionne également l'ouverture de la prescription de l'emploi accompagné au service de l'emploi public.

Contacts : Isabelle.rouberole@emploi.gouv.fr et majda.hautar@emploi.gouv.fr - Sous-direction des parcours d'accès à l'emploi – Mission de l'emploi des travailleurs handicapés

VOUS SOUHAITEZ VOUS ABONNER AU FIE ?

Pour toute demande d'abonnement au FIE, merci d'adresser un mail à l'adresse suivante :
dptdat.dgefp@emploi.gouv.fr